



UN SYNDICAT AUX ABOIS, PRÊT À TOUT !!! Quand on n'a pas de bilan

COMMUNIQUÉ : — ***et que les élections approchent...***

Dans un communiqué de l'UFAP-UNSa intitulé « CDC : LA GRANDE ARNAQUE ! », les représentants de ce syndicat reviennent à l'assaut pour tenter d'exister à grands coups de démagogie et de mensonges.

Après avoir brandi la généralisation de l'article 10 pour l'ensemble des officiers au 1^{er} janvier 2027, et après avoir été désavoués par le ministre lors du dernier CSAM avec cette réponse ne laissant place à aucune ambiguïté : « *Il n'y aura pas de généralisation de l'article 10 pour le corps de commandement au 1^{er} janvier 2027. La bascule se fera selon une logique par fonction qui reste à déterminer lors de prochaines discussions.* », voici qu'ils reviennent à la charge.

Avec un aplomb aussi impressionnant que déconcertant, ils se remettent à critiquer le bilan de la Réforme Historique du CDC portée par **FO Justice**, en déclarant que seuls 18 agents sur 30 ont été promus au titre du tableau d'avancement (TA) de l'année 2026 au grade de commandant divisionnaire !

Pour mémoire, les textes validés en 2019, dans le cadre du plan de requalification de la chaîne de commandement de l'Ufap-Unsa, ne permettaient d'abonder le grade de commandant divisionnaire (ex-CSP de classe exceptionnelle) qu'à compter de l'année 2028 ! **Au final, le nombre de promotions aurait été de Zéro !**

Avec la Réforme Historique de FO Justice, ce sont 31 promotions prononcées au titre de l'année 2024, 38 au titre de l'année 2025 et 18 au titre de l'année 2026, soit un total de 87 officiers promus à ce grade en trois ans !

Alors, avant de critiquer notre réforme, ils pourraient à minima avoir le respect de dire la vérité sur les vestiges de LEUR plan de requalification... ou plutôt de déstructuration de la chaîne de commandement !

D'ailleurs, **FO Justice**, toujours au travail, n'a pas attendu ce syndicat pour évoquer ce sujet avec l'administration afin d'obtenir la garantie d'une modification des textes en vigueur, dans le but de favoriser l'évolution de carrière et d'élargir l'accès au plus haut grade du corps de commandement de catégorie A.

Concernant l'engagement de permettre à l'ensemble des capitaines de classe supérieure (ex-CSP de classe normale) d'accéder au grade de commandant (catégorie A), que ce soit par la voie de l'examen professionnel ou du tableau d'avancement, celui-ci a bien été tenu sur les trois années !

.../...

Le taux de promotion pour 2026, publié au Journal officiel du 25 octobre 2025, était également sans ambiguïté : il était fixé à 100 % !

Les chiffres ne mentent pas (eux) : FO Justice a tenu tous ses engagements !

Mais, quand un syndicat se laisse uniquement porter par les échéances électorales, il en devient prêt à tout pour dénigrer la Réforme Historique du CDC portée par **FO Justice**. **Pourtant, notre bilan parle de lui-même, tant sur le plan statutaire qu'indemnitaire :**

- Une revalorisation considérable de l'IFO pour l'ensemble du corps de commandement depuis 2024.
- Plus de 450 promotions aux grades de commandant et de commandant divisionnaire, ainsi qu'à la classe supérieure du grade de capitaine.
- Au 1^{er} janvier 2027, le reclassement AUTOMATIQUE des capitaines de classe normale sur la grille définitive de capitaine pénitentiaire de catégorie A, ainsi qu'une nouvelle revalorisation de l'IFO.

Les faits ne mentent pas (eux) !

En revanche, que dire du bilan de ceux qui osent nous critiquer sans fondement, alors que le leur se résume à un néant absolu ?

À force de vouloir exister uniquement par la désinformation, en multipliant les attaques et les critiques infondées contre la Réforme Historique du CDC, dans un seul but électoral, ils ne font que se discréditer... si tant est que les officiers, qui ne sont pas dupes, leur accordaient encore un tant soit peu de crédit !

**Messieurs, dames de l'UFAP-Unsa, vous ne trompez plus personne !
Les officiers méritent mieux que vos mensonges !**

Vous évoquez une « grande arnaque » ... Chacun jugera, faits à l'appui, qui excelle en matière d'arnaque !

Mais n'oublions pas l'essentiel : FO Justice félicite l'ensemble des agents promus au grade de Commandant Divisionnaire !

**Notre boussole a toujours été la défense des intérêts des officiers,
comme en témoignent le respect de nos engagements
et la mise en œuvre de l'intégralité de notre Réforme Historique.**

FO Justice – le 26 Octobre 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS